

/// PRÉSENTATION

L'animateur d'équitation joue un rôle fondamental dans l'accueil et la mise en confiance des nouveaux cavaliers et de leurs familles. Son cœur de métier, c'est d'animer des séances de découverte et d'initiation et d'accompagner les cavaliers dans la préparation des poneys et chevaux.

/// PRÉREQUIS

- ✓ Être âgé de 16 ans minimum ;
- ✓ Être titulaire du PSC ou équivalent ;
- ✓ Présenter un certificat médical de non contre indication de pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date l'entrée en formation ;
- ✓ Être titulaire de l'un des diplômes suivant délivré par la FFE :
 - Cas général : Degré 1 ou Galop 6 de cavalier ou de pleine nature ;
 - Lorsque la formation se déroule en apprentissage : Degré 1 ou Galop 5 de cavalier ou de pleine nature.

/// MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en alternant les périodes se faisant en centre de formation et en structure d'alternance.

En combinant différentes méthodes de formation (apports théoriques, exercices d'application, travaux en groupe, conseils individualisés...) et mises en situation professionnelle, l'alternance permet de se former à un métier et de s'intégrer plus facilement à la vie et à la culture d'une structure.

/// RENSEIGNEMENTS

ARFA
4, rue de la Prévoyance - 75019 Paris
Tél : 01 42 45 92 30 | contact@arfa-idf.asso.fr
www.arfa-idf.asso.fr



/// TARIF ET PUBLIC VISÉ

Le coût de la formation est pris en charge totalement pour :



Les apprentis : personnes âgées de 16 à 29 ans révolus (dérogations possibles) ;



Les **demandeurs d'emploi** inscrits à France Travail via les actions de formation conventionnées par la Région Île-de-France.

/// MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'ARFA assure la mise en relation et le suivi de l'inscription avec l'organisme de formation partenaire.

/// DURÉE

8 à 12 mois selon le statut du candidat

/// DÉBOUCHÉS

Métiers envisageables :

- ✓ Animateur d'équitation ;
- ✓ Soigneur ;
- ✓ Cavalier soigneur.

